à l'Hon. Louis Archambeault. Commissaire des Travaux Publics de la Province de Québec, qui m'a procuré l'occasion de faire apprécier l'excellence de mon système de ventilation en l'appliquant au Palais de Justice de Montréal.

AVERTISSEMENT.—Toute personne faisant usage des Expulseurs ou des Ventilateurs Howard non pourvus du sceau breveté sera poursuivie avec toutes les rigueurs de la loi.

Pour les prix et conditions s'adresser à L. H. Marchand, St. Jean.